

Bulletin d'information sur les pesticides N°3 - Mai 2021

Actualités juridictionnelles



Etats-Unis : La stratégie de Bayer face aux procès du Roundup

Bayer paye un plaignant pour qu'il fasse appel de la décision, pourtant favorable à la compagnie, dans le [procès](#) intenté suite à son cancer, qu'il considère lié à son utilisation de l'herbicide Roundup. L'objectif de Bayer est de confirmer au niveau fédéral la décision positive obtenue en première instance.

John Carson a porté plainte contre Monsanto, achetée depuis par Bayer, en 2017, après avoir contacté un histiocytome fibreux malin (HFM) dû à son exposition au Roundup. Son cas a été traité en dehors des autres affaires sur le Roundup parce qu'il existe moins de données scientifiques concernant le lien entre Roundup et HFM qu'entre Roundup et Lymphome non-hodgkinien.

Dans cette affaire, le juge du tribunal du district Sud de Géorgie s'est prononcé le 21 décembre 2021 en faveur de Monsanto, estimant que la plainte de Carson était préemptée parce que l'Agence américaine de protection de l'environnement

(EPA) avait approuvé l'étiquette du produit et que la société n'avait donc pas de devoir de mise en garde contre un risque de cancer.

Mais pour que cette décision favorable ait du poids au-delà de ce cas spécifique et soit susceptible d'influencer les milliers de procès en cours, la stratégie de Bayer est qu'elle soit confirmée par une cour d'appel fédérale, puis que la Cour Suprême se prononce, ce qui est plus probable si différentes cours d'appel sont arrivées à des conclusions contradictoires. Or, Bayer a perdu en [appel](#) contre Hardeman le 14 mai 2021. La compagnie a donc proposé aux avocats de John Carson de le payer (une somme non dévoilée) pour qu'il fasse appel d'une décision de justice favorable à celle-ci !

Cette action étonnante a été [dénoncée](#) par les avocats qui ont représenté les autres plaignants victimes du Roundup. Ils considèrent que Monsanto est en train d'acheter une décision favorable de la cour d'appel et que l'appel de Carson doit donc être rejeté. Selon leur déclaration au tribunal, l'avocat de Monsanto a indiqué à celui de Mr Carson que Monsanto ne paierait jamais rien à son client à moins qu'il ne fasse appel de la décision de préemption du tribunal de district - une décision que Monsanto a gagnée - et que Monsanto offrait à Carson de l'argent pour faire appel de la décision.

Les enjeux pour Bayer sont considérables. Une victoire pour Bayer à la Cour Suprême, cela veut dire des victoires dans les cours fédérales et dans les tribunaux de districts, qui mettraient fin à un nombre considérable de contentieux. Les procès concernant le Roundup se chiffrent en dizaines de milliers et constituent un danger de taille pour l'entreprise chimique allemande, qui a perdu les trois premiers de ces procès et doit payer 11,6 milliards de dollars pour mettre un terme aux procédures en cours entreprises par environ 125.000 utilisateurs américains de Roundup.

Pour les avocats de ces plaignants, l'accord avec Carson « érode le fondement même de notre système de justice, qui repose sur le principe que les parties adverses sont réellement contradictoires - et non qu'elles se paient l'une l'autre pour fabriquer des controverses et demander des avis consultatifs ». Ils demandent au juge de rejeter cet appel de connivence.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)